

## COMMUNIQUE DE PRESSE

La République Démocratique du Congo publie cette semaine les Rapports de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives pour les années 2008 et 2009.

Les Rapports ITIE relatifs au secteur des hydrocarbures constituent une avancée significative dans le processus de l'initiative nationale.

Il présente des résultats similaires à ceux des meilleurs rapports ITIE publiés au niveau international et permet de fiabiliser le paiement des entreprises pétrolières à l'État pour 2008-2009 :

- Plus de 400 millions de dollars américains payés à l'État congolais par les entreprises pétrolières en 2008 ;
- Près de 200 millions de dollars américains en 2009, alors que des prix internationaux du brut avaient considérablement chutés ;

Le Rapport ITIE relatif au secteur minier continue en revanche de rester un exercice difficile.

L'Administrateur Indépendant en charge de la publication des Rapports 2008-2009 explique cette situation en grande partie par les choix trop ambitieux à ce stade de définition du périmètre des entreprises et des typologies de revenus à prendre en compte.

Il recommande qu'un travail d'analyse du périmètre soit réalisé par un expert international, préalablement au lancement des travaux ITIE 2010 et 2011.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo appuie cette démarche et s'engage à faciliter le travail d'un expert indépendant – qui serait recruté avec l'aide des bailleurs soutenant la gouvernance du secteur minier en RDC – en lui fournissant un accès parfaitement transparent à l'ensemble d'informations qu'il jugerait utile.

La sortie officielle des Rapports 2008 et 2009 ainsi que leur dissémination auront lieu incessamment à Kinshasa puis à Lubumbashi.

Pour le Ministre du Plan, Président du Comité  
Exécutif de l'ITIE-RDC en mission

**Martin KABWELULU**

Ministre des Mines

et Premier Vice-Président

26.01.2012